RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SASU 3N YAZIR
En formation au capital fixe de 1 000 Euros
32 CHEMIN DU CHARBONNIER
69200 [redacted]
RCS en cours

Le 07/08/2025 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- **Monsieur YAZIR NESET** né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted]
demeurant [redacted]

Représentant la totalité des actions, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur YAZIR NESET, président de cette assemblée, est :

NOMINATION DE LA PRESIDENCE

RESOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Monsieur YAZIR NESET né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted]
demeurant [redacted]

Celui-ci présent, déclare accepter ces fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N°2

La rémunération de la présidence sera déterminée ultérieurement.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à [redacted] le 07/08/2025.

Signatures des intervenants :

[redacted]